

# > EDITO : Dans la Vienne comme ailleurs : le service public, un rempart contre l'autoritarisme !

Depuis le printemps, les stigmates d'un durcissement politique sont nombreux : durcissement des politiques de maintien de l'ordre et répression des mouvements sociaux et citoyens, bâillonnement des voix contestataires, haro sur les services publics avec la scandaleuse campagne "en avoir pour mes impôts" : virage gouvernemental à droite toute ! Même la Vienne est le théâtre de violences jamais vues auparavant.

Dans un "en même temps" très macronien, le chef de l'état et ses sbires font belles figures et annoncent en fanfare une "débauche de moyens", qualifiés comme de coutume d'historiques, afin d'endiguer **les crises que subissent les services publics** : crise des moyens humains, crise des moyens financiers, crise de reconnaissance.

Mais nous, agents de la fonction publique, **nous ne sommes pas dupes** : la crise du recrutement historique dans les trois fonctions publiques ne sera pas résorbée avec les mesurette financières annoncées mi-juin par le gouvernement. La crise des moyens financiers ne trouvera pas d'issue avec les drastiques coupes budgétaires réalisées sur l'éducation (hors Service National Universel bien sûr, il faut remettre la jeunesse au pas), la santé et les collectivités territoriales. La crise de reconnaissance et de légitimité ne s'apaisera pas tant que le gouvernement lui-même organisera le fonctionnaire-bashing au mépris des personnels dont l'engagement n'a eu de cesse d'être reconnu par les usagers lors de la crise covid (déjà oubliée...).

100 ans après, nous sommes dans un insupportable déjà vu. Il s'agit pour un état, mis en difficulté de légitimité suite à des lois impopulaires, d'étouffer toute contestation syndicale mais aussi politique, tout en donnant un gage de non interventionnisme dans les affaires des grands patrons.



Il s'agit pour ce même État de libéraliser à tout va par des lois d'exception, justifiées par un contexte de grande crise économique, en abandonnant de grands pans des services publics aux logiques marchandes. **Il s'agit de la mise en place progressive et insidieuse d'un "État fort et libéral" à la Schmidt, ce qu'Heller qualifierait de "libéralisme autoritaire."**

Macron ne s'en souvient peut-être pas, mais le libéralisme autoritaire ne fonctionne évidemment pas : la pauvreté et les inégalités augmentent, le pouvoir ne tient que par sa milice... un temps.

En tant que citoyen-nes, nous avons les forces d'agir. En tant que travailleuses et travailleurs de la fonction publique ? aussi ! **A cette rentrée, réunissons-nous, débattons, organisons-nous et construisons ensemble, dans la FSU 86 et avec le mouvement syndical, la réponse pour un autre service public, un service public ambitieux, au service des usagers et dans l'intérêt de la société. Un service public respectueux de ses agents, seuls garants d'une indépendance des services de l'Etat face à l'autoritarisme !**

Svend Walter et Gilles Tabourdeau  
pour le secrétariat départemental de la FSU 86

## SOMMAIRE

Edito	p.1
Salaires à bas coût	p.2
Conditions de travail	--
Bac & Parcoursup	p.3
Services Publics	p.4
Per Dir	--
AESH & AED (ARE)	p.5
Agents Territoriaux	p.6

# Salaires à bas coût, Pacte et attaques contre le statut

Les rémunérations des agents titulaires des 3 fonctions publiques sont établies selon un même schéma : **le traitement indiciaire brut** (la valeur du point Fonction Publique multiplié par l'indice de traitement de l'agent) auquel s'ajoutent des primes.

**Lors des 5 dernières années, les fonctionnaires ont perdu 10 % de pouvoir d'achat**, notamment à cause du gel du point d'indice. Pour le gouvernement, le rattrapage passe par les primes ! Avec le "Pacte", les collègues voient le retour du « travailler plus pour gagner plus ».

Dans le 1er degré, le temps de travail médian des PE de 43h hebdomadaire n'est toujours pas reconnu et les tâches effectuées toujours pas rémunérées. Alors que plus de 90% des collègues déclarent dépasser les 108h réglementaires, le pacte intervient comme une réponse complètement hors sol. Fausse réponse contre la difficulté scolaire, facteur d'isolement des collègues, destructeur des collectifs de travail, facteur d'inégalités hommes/femmes, usine à gaz, le pacte a tout faux.

Dans les collèges et lycées, on laisse entendre que le pacte correspond à une rémunération au mérite (donc pas accessible à toutes et tous) avec des missions prioritaires dont celle de remplacer les collègues [absent.es] (<http://absent.es>) au pied levé. L'État se dédouane au passage de sa responsabilité d'assurer la continuité pédagogique. On peut citer aussi l'aide aux devoirs, l'école ouverte, la découverte des métiers et le financement d'une réforme destructrice des LP.

Dans le supérieur aussi, la revalorisation passe par les primes. L'action de la FSU a permis de pousser plus loin la part statutaire des primes, mais a été maintenue une part importante de prime "au mérite" dont environ 45% des enseignants-chercheurs seraient bénéficiaires. Le montant des primes et les critères d'attributions sont fonction des établissements ! Cerise sur le gâteau, les enseignants du second degré affectés dans le supérieur en sont largement exclus. Mise en concurrence, inégalités entre établissements et collègues, c'est ça la revalorisation dans le supérieur !

Au-delà du projet politique (Macron déclarait en 2015 que « le statut des fonctionnaires n'est plus adapté au monde tel qu'il va... »), on voit bien les basses manœuvres : faire baisser le coût du travail en ne recrutant pas, défiscaliser et baisser les pensions de retraite puisque les primes en sont exclues du calcul. Et si possible, mettre les collègues en concurrence...

Pour la FSU le projet est tout autre : reconnaître le travail passe par la revalorisation des salaires en augmentant le point d'indice. c'est simple et efficace !

Julien Dupont, Apolline Letowski et Anne Joulain



## Conditions de travail dans l'Educ : > ne pas rester isolé-e !

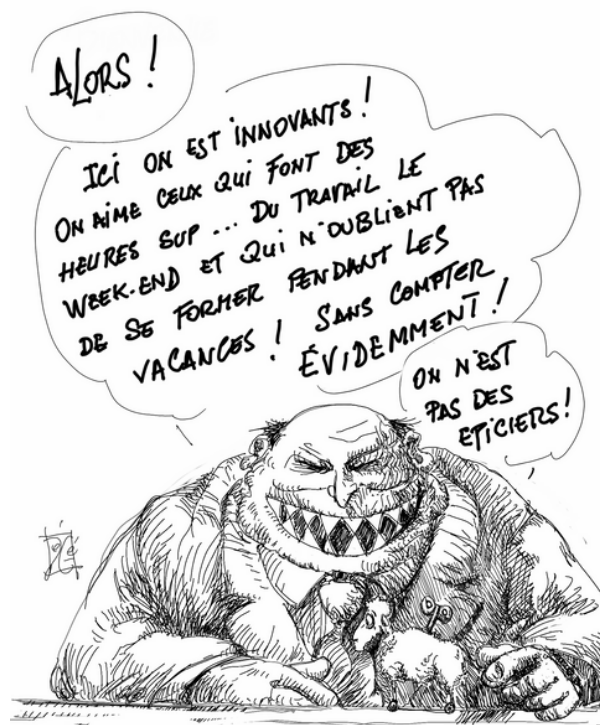
Malgré les changements de ministres, une chose est certaine : les conditions de travail continuent de se dégrader au sein de l'éducation nationale. Si le département de la Vienne ne fait pas exception à cela, la FSU 86, grâce à un travail de terrain quotidien, a permis d'alerter l'administration centrale à chaque fois que des collègues ont saisi ses élu-es

Un exemple en est la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) (qui a remplacé le CHSCT). Ses compétences restent les mêmes (sauf pour les agents du Rectorat qui ont désormais leur propre émanation de la Formation).

La FSU 86, associée à la CGT éduc'action 86, y est majoritaire (5 sièges sur 10) et a acquis, au fil des années, une forte écoute. N'hésitez donc pas, en cas de besoin, à y interpellier vos élu-es représentants par mail, téléphone ou en saisissant l'instance par l'entremise du RSST ou de la saisine. C'est au sein de cette formation, présidée par le Dasep et la Rectrice, que se défendent les conditions de travail individuelles et collectives au niveau départemental et académique.

Comme le disait Helen Keller, « Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup ».

Julien Massé, secrétaire de la FS3SCT 86



# Dans la Vienne, le BAC et ParcoursSup > synonymes d'inégalités

Quel bilan tirer de la séquence qui vient de se dérouler dans la Vienne concernant le BAC et ParcoursSup ? En attendant les statistiques précises de 2023, des éléments issus de la cohorte 2022 et du BAC 2023 permettent une première analyse.

## Vers la reconquête du moi de mai.

Parmi les 23 lycées de la Vienne (public, privé, LGT, LP, LPO), les retours de vos élu-es SNES/SNEP/SNUEP-FSU sont unanimes : les élèves ont été démotivés suite à la passation des épreuves au mois de mars. **C'est un premier échec de la réforme** que l'ensemble des organisations syndicales avaient prôné puis opposé face à l'entêtement d'E. Macron et de JM Blanquer. Avec des disparités importantes entre les spécialités, **les notes de mars n'ont aussi été que très peu pondérées** par l'enseignement supérieur dans la Vienne comme nationalement (selon les élus SNESUP-FSU).

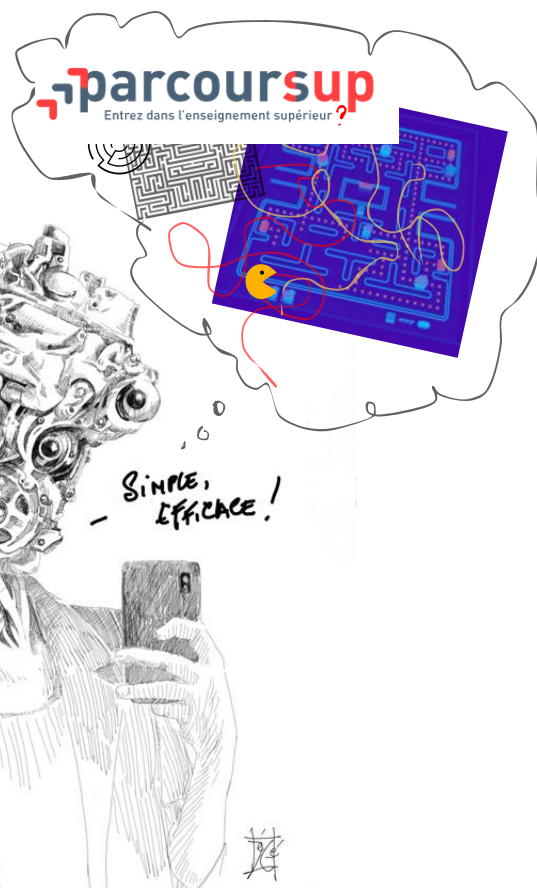
C'est là un **deuxième échec de la réforme** des lycées également prôné par vos élu-es lors du passage en force au CTMEN. **À force de ne pas écouter les professionnels de terrain, l'administration centrale prend le risque d'un décrochage important entre lycées et l'instauration d'un bac à plusieurs vitesses.**



## ParcoursSup dans la Vienne : taux de pression, et concurrence du privé

En attendant les chiffres de la session 2023, des indicateurs de 2022 corroborent encore les retours de vos élu-es. Ils montrent que la Vienne n'est pas épargnée par les conséquences néfastes **pour les élèves** et induites par la plateforme.

Car même si les résultats ont été publiés plus rapidement cette année, le stress de l'attente et l'incompréhension de certain-es élèves face à des refus ont encore marqué le début de l'été. Les candidat-es ne peuvent toujours pas classer leurs vœux (une demande des élu-es SNESUP-FSU) : il est alors surprenant de voir l'administration se gausser sur



le nombre de candidat-es ayant trouvé une place dans le supérieur, mais combien auront fait un choix par défaut ? Ou alors ont quitté la plateforme (*De manière frappante, le nombre de candidats ayant quitté la plate-forme a bondi entre le 3 et le 4 juillet. Au total, près de 28 700 jeunes ont renoncé à Parcoursup à la date du 6 juillet, soit 3,5 % de la cohorte. Le Monde, 7 juillet 2023*)

## Une confirmation de nos demandes dans les chiffres de ParcoursSup

Pour la Vienne on observait en 2022 un taux de pression plus élevé pour les formations publiques : 10 fois plus de demandes que de places disponibles, contre un peu moins de 7 dans le privé (la plate-forme ne permet pas de différencier le privé lucratif du non lucratif). De nombreux élèves continuent à choisir le privé sans connaître les coûts, **il faut absolument clarifier les possibilités offertes et indiquer clairement aux élèves le coût de ces formations.**

Les filières qui accueillent peu de candidat-e dans la Vienne (BUT + CPGE = 1000 places environ) sont nécessairement soumises à un taux de pression plus élevé (14,17).

Les licences (5300 places pour un taux de pression de 7 !) et surtout les BTS (900 places pour un taux de pression de 17 !!) souffrent du manque de places disponibles et continuent à refuser du monde **ce que dénoncent inlassablement les élu-es SNESUP-FSU de la Vienne.**

**Pour les élu-es FSU, il est urgent de rénover le BAC, diplôme national, 1er diplôme du supérieur en écoutant les professionnels du terrain. Il est urgent de donner aux universités publiques et BTS les moyens d'accueillir l'ensemble les bachelier-es.**

Svend Walter

# Services Publics OUI Services Publics Non !

2,88 millions de millionnaires en euros\*, 9 millions de personnes vivants sous le seuil de pauvreté, 2 à 300 000 SDF !

Ajoutons à tout cela inflation et notamment celle des produits alimentaires, hausse des prix de l'énergie et des coûts pour les étudiants pour que le tableau s'assombrisse. Que dire enfin de la dégradation constante des services publics et des appels sans réponses aux questions des usagers et usagères ?

Le service public sert l'intérêt général et le bien commun. Il a comme finalités l'accès aux droits, le développement humain et le progrès social. Il est sacrifié car il faut bien réduire la dette publique nous dit-on. Pourtant les cadeaux fiscaux et exonérations sociales aux grandes entreprises et au plus riches (environ 200 milliards par an) sans contrôle ni contre-partie et l'évasion fiscale (80 milliards) s'accumulent, avec pour résultat l'enrichissement des plus riches, une fracture sociale qui s'élargit... et une transition écologique en panne faute d'investissements massifs.



Une fiscalité plus juste et une lutte contre les fraudes fiscales et sociales (essentiellement du fait des entreprises) permettraient de financer des services publics de qualité créateurs de richesse sociale. Ces outils contribueraient alors à une société plus juste et permettraient de se préparer à affronter les défis qui sont devant nous.

Yves Jamain et Patrick Lainé

\*La France comptait 2,88 millions de millionnaires en 2022, d'après un rapport de l'UBS, banque suisse bien connue ; la France en troisième position, derrière les États-Unis et la Chine !

**LES SERVICES PUBLICS  
AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !**



## SNUPDEN Choisir la bonne direction !

Le SNUPDEN est le syndicat des Personnels de direction de la FSU. Analyser, revendiquer, fédérer, et toujours proposer, constituent la signature de notre organisation syndicale focalisée sur la défense et l'accompagnement des Personnels.



Attaché au corps unique des personnels de direction, le SNUPDEN-FSU se démarque de la tradition « co-gestionnaire » développée historiquement dans ce champ professionnel par différents acteurs.

**Créateur de débats et d'actions**, le SNUPDEN-FSU favorise la diversité d'opinion, et s'appuie sur les expériences et la sensibilité de ses adhérents et des collègues, dans une visée pluraliste et progressive du métier et de la société.

**Vecteur de solidarité** pour aider les collègues fragilisés, le SNUPDEN-FSU combat l'isolement de toutes et tous, dans l'exercice de missions de plus en plus nombreuses, mais aussi plus complexes, qui nous exposent toujours davantage aux difficultés.

Comme l'ensemble de la profession, nous avons été choqués par le décès brutal de notre collègue Stéphane VITEL, Principal du collège Laplace de Lisieux. Dans l'attente des conclusions de l'enquête, le SNUPDEN-FSU affirme qu'il n'est pas pensable qu'un Chef d'établissement ou un adjoint, puissent courir un risque vital lorsque l'alarme se déclenche. **Le SNUPDEN-FSU demande la réécriture du Décret de 1985, afin de préciser les devoirs et obligations des Collectivités territoriales et de l'institution en la matière.**

En cette nouvelle année scolaire, le SNUPDEN-FSU sera à nouveau à vos côtés pour échanger, débattre et vous aider. **Une profession fédérée, ça change tout.**

Christophe Mauvillain

# AESH et AED

## Accompagnant à la Réussite Éducative (ARE)

les AESH ne sont toujours pas entendus et les AED sont dépossédés de leurs missions.

Le Conseil National du Handicap le 26 avril dernier a « inventé » un nouveau métier : celui d'Accompagnant à la Réussite Éducative (ARE) qui permet la fusion des corps des AED et des AESH. Pour le ministère, il s'agirait de permettre aux AESH d'accéder à un temps plein et d'être rattachés à un ou plusieurs établissements.

Comment ? En assurant le suivi des enfants sur le temps scolaire et périscolaire. Beaucoup de questions : de nouvelles missions pour les AESH et AED ? Quels publics d'élèves ? Quelle formation ? Qui fait quoi ? Fin du PIAL et de la coordination ? Cela ne peut pas répondre aux impératifs de l'école inclusive.

La FSU exige la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recrutés, une redéfinition du temps de travail à temps complet en restant sur les missions d'accompagnement et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.

Il faut aussi rendre plus attractive la mission d'AED pour les étudiants, et particulièrement ceux se destinant aux métiers de l'éducation. Pour les non étudiants, il convient de proposer un statut adapté, un dispositif transitoire pour les accompagner vers l'emploi ou aménager la poursuite avec un CDI en clarifiant leurs missions, en créant une grille de rémunération indiciaire évolutive en fonction de l'expérience et en proposant une formation initiale et continue.

### La prime PEPA, c'est aussi pour les AESH !

Le décret n°2023-702 du 31 juillet 2023 crée une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) pour les fonctionnaires, jusqu'à 800 euros maximum accessible au AESH.

Cette PEPA, modulable en fonction des revenus et de la quotité travaillée en 2022/23, sera versée à tous les agent-es de la fonction publique d'État qui ont perçu moins de 39 000 € de rémunération brute entre le 1er juillet 2022 au 30 juillet 2023.

Même si cela peut donner une bouffée d'oxygène aux personnels les plus précaires, cette prime ne répond pour la FSU ni sur le fond ni sur la forme à la crise salariale.

Un besoin, une question ? contactez Isabelle et Sandrine, AESH déchargées à la FSU 86 : aesh.fsu86@gmail.com



L'action syndicale n'est possible que grâce à nos adhérent-es. Pour nous rejoindre :

- 1er degré -> je me syndique à la FSU-SNUipp 86  
<https://adherer.snuipp.fr/86>

- 2nd degré -> je me syndique au SNES-FSU Poitiers  
<https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Le montant de la syndicalisation est récupérable à 66% au moment des impôts, que l'on soit imposable ou non. L'adhésion AESH revient donc à **9€ par an après impôts.**



# Les agents territoriaux avec la FSU 86

L'emploi public, les salaires et le pouvoir d'achat sont continuellement remis en cause et nos services publics territoriaux attaqués de toutes parts. Et, comme s'ils en étaient responsables, les agent-es territoriaux sont montrés du doigt. Ils sont pourtant ici dans la Vienne comme ailleurs en première ligne auprès de la population à mener à bien leurs missions indispensables.



## Rappel

### REVENDEICATIONS EN MATIÈRE SALARIALE DE LA FSU TERRITORIALE :

- => une refonte de l'ensemble des grilles indiciaires
- => une revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice
- => une augmentation immédiate de 50 points d'indice pour toutes et tous
- => un salaire net minimum à 1800 euros
- => l'indexation des salaires sur l'augmentation des prix

Parce que, face aux attaques qui se multiplient contre la Fonction publique, les services publics, ses missions et les fonctionnaires, il est plus que jamais nécessaire de réagir et de s'organiser : **Rejoignez la FSU Territoriale !**

**Un syndicalisme de défense des intérêts collectifs et individuels** des agents, des retraité-es, des chômeurs et des précaires.

**Un syndicalisme de solidarité** qui lutte et agit en faveur des plus démunis.

**Un syndicalisme unitaire** avec les autres organisations syndicales pour démultiplier l'efficacité revendicative en faveur des services publics, des agents et de la population.

**Un syndicalisme démocratique et participatif** tant vis-à-vis des adhérent-es que des salarié-es.

**Un syndicalisme sans connivence** avec les élu-es/employeurs

SEULEMENT RÉSERVÉE AUX PROFS ?

Faux !

POUR LES FONCTIONS PUBLIQUES D'ETAT ET TERRITORIALE

Adherez à un syndicat de la pour défendre vos droits !



Pour se syndiquer, scannez le flashcode

